

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/9779
4 mai 1970

ORIGINAL : FRANCAIS

LETTRE DATEE DU 4 MAI 1970 ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAN AUPRES DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de solliciter une réunion du Conseil de sécurité afin d'examiner le rapport que le Secrétaire général lui a soumis en date du 30 avril 1970 sous la cote S/9772. Ce rapport, comme vous le savez, fait suite à une note antérieure du Secrétaire général, en date du 28 mars 1970 et distribuée sous la cote S/9726, par laquelle le Secrétaire général informait les membres du Conseil de sécurité de son accord d'exercer, à la demande des Gouvernements de l'Iran et du Royaume Uni, ses bons offices en envoyant un représentant personnel à Bahrain afin de déterminer les vœux de la population des îles concernant leur statut futur.

Veillez agréer, etc.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Iran auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Mehdi Vakil